

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Antoine GAY

Une leçon d'allemand

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1919, tome 18, p. 138-139

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

Une leçon d'allemand¹⁾

Notre professeur d'allemand était le meilleur homme du monde — je l'ai su depuis, je ne m'en doutais guère alors, — mais il avait une figure au moins aussi rébarbative que son nom. Il était à cheval sur la discipline, et nous inspirait à tous une crainte plus que révérentielle. Les étudiants qui avaient besoin de se distraire un peu, devaient profiter des autres leçons : pendant les cours d'allemand, ça se payait trop cher.

Un jour d'examen, notre professeur arriva en classe avec une mine encore plus farouche que de coutume ; il nous annonça d'une voix sombre que, quiconque soufflerait, ne fût-ce qu'un mot, ne serait pas admis à passer son examen.

On se le tint pour dit.

Tout alla bien d'abord : Le père, der Vater ; la mère, die Mutter, — il n'y avait rien à redire. Et la mine du professeur s'adoucissait involontairement, et la consigne allait se relâchant. Et, comme il était écrit que je n'aurais jamais de chance, voilà que, pour mon malheur, un de mes condisciples, sous le coup de l'émotion, fut absolument incapable de trouver l'équivalent allemand du mot français « abeille ».

«L'abeille... l'abeille, ânonnait l'infortuné, l'abeille... der..., die..., das.. »

Alors, poussé par une charité imprudente autant que généreuse, et peut-être aussi par un besoin de parler dont je n'avais pas encore parfaitement triomphé, je lâchai le mot fatal : « Die Biene ! »

(1) Nous pensons faire plaisir aux amis de notre regretté confrère en publiant cette bluette, qui éveillera sans doute leur sourire ému au souvenir du causeur étincelant, guéri si vite de « cette pénible démangeaison de parler, qui avait fait le désespoir de ses maîtres... »

Brusquement, en coup de foudre, la voix du professeur retentit vibrante d'indignation : « Qui donc a soufflé ce mot ? » Un obus égaré éclatant dans la classe nous eût causé moins d'émotion. Tous, nous restions cloués à nos bancs, atterrés. « Qui donc a soufflé ce mot ? » répéta le professeur sur le même ton peu engageant. Me souvenant qu'un péché avoué est à moitié pardonné, j'essayai de me lever : impossible de faire un mouvement. Je voulus parler, crier : « Me, me adsum qui feci ! » — « Vox faucibus haesit ».

Le professeur ne jugea pas à propos de pousser plus loin l'interrogatoire, et la séance continua. Mon tour venu, je me rendis au pupitre la tête basse, la mine décomposée, du pas chancelant d'un malheureux que l'on conduit au pied du mur : il était si clair que j'étais perdu ! « L'abeille ! » me demanda brusquement le professeur. A ce coup droit, je compris que mon émotion m'avait trahi et les larmes jaillirent impétueusement « C'est moi... qui ai... soufflé.. » balbutiai-je en sanglotant. Le professeur, touché d'une contrition aussi manifeste, et flatté peut-être de la terreur qu'il nous inspirait, ne put s'empêcher de sourire et me dit d'un ton qu'il s'efforçait de rendre sans pitié : « Vous avez eu grand tort... Enfin, faites quand même votre examen. »

Que bien, que mal, je le passai, et nul ne fut tenté de me souffler, je vous assure.

Cette aventure faillit faire de moi un partisan déterminé de la non-intervention et me corriger pour jamais de la funeste manie de me jeter à l'eau pour sauver ceux qui se noient.

Elle eut aussi son bon côté : elle coupa radicalement cette pénible démangeaison de parler qui avait fait le désespoir de mes maîtres : oncques depuis on ne me prit à dire un mot sans que je fusse interrogé.